

Réf: Dossier 473274

Avis de constitution

SOCIETE « RESIDENCE-HOTEL DIEU DONNE »

Siège Korhogo, RESIDENTIEL, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/12/2025, et enregistrés au CEPICI le 05/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RESIDENCE-HOTEL DIEU DONNE »

Objet : HOTELLERIE-RESTAURATION-PATISSERIE
AGENCE DE VOYAGE- CONSEIL
CONFERENCE-SEMINAIRE-EVENEMENTIELS-
LOCATION DE SALLE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tout fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Korhogo, RESIDENTIEL, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M SORO NANGA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-KGO-01-2025-B13-00193 du 08/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 08/01/2026

